



URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Plan d'Assainissement par Sous-bassin hydrographique (PASH)

Projet de modification des PASH de la MEUSE AMONT, MEUSE AVAL, SEMOIS-CHIERS et SAMBRE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de MODIFICATION DE PASH N° 12.80.

Le demandeur est la Société Publique de Gestion de l'Eau, ayant son siège social établi rue des Ecoles 17-19 à 4800 Verviers.

La demande de modification porte sur la partie Nord de la rue Lieutenant Colas à Chairière sur le territoire de la commune de Vresse-sur-Semois repris dans le périmètre du Sous-bassin hydrographique SEMOIS-CHIERS.

Le projet consiste à proposer le passage de ce périmètre en régime d'assainissement autonome en raison de l'abandon d'une branche du futur collecteur des eaux usées de Chairière dans le schéma d'assainissement du village (dont les justifications sont reprises dans l'étude de l'assainissement du village), les eaux usées de cette zone ne seront pas collectées.

Conformément à l'article R.288 § 4 du livre II du Code de l'environnement-Code de l'Eau, une enquête publique est organisée dans les communes de Fernelmont, Namur, Profondville, Havelange, Vresse-sur-Semois et Bièvre.

L'enquête publique d'une durée de 45 jours se déroulera du 21/10/2024 au 04/12/2024

Les citoyens habitant la commune sont invités à prendre connaissance du dossier et donner leur avis.

Les extraits cartographiques et le rapport relatif aux modifications peuvent être consultés au siège de la SPGE, rue des Ecoles 17-19 à Verviers ou sur son site Internet <http://www.spge.be> (Rubrique : PASH /Modifications ponctuelle).

Le dossier peut également être consulté pendant la période de l'enquête publique exclusivement sur rendez-vous, auprès de :

L'administration communale de Vresse-sur-Semois, 112 rue Albert Raty

Durant les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 ainsi que le 1^{er} ou 3^{ème} samedi matin de 10h00 à 12h00.

Les personnes intéressées peuvent, jusqu'au 04/12/2024, exprimer leurs observations et réclamations auprès du Collège communal :

- soit par courrier ordinaire daté et signé,
- soit par télécopie datée et signée,
- soit par courrier électronique identifié et daté à l'adresse électronique patricia.martin@vresse-sur-semois.be,
- soit encore en le remettant à l'agent communal délégué à cet effet avant la clôture de l'enquête.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : "PASH 2024-01"

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois, le mercredi 04/12/2024 à 11h00.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - le conseiller en environnement - la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet, Madame Patricia Martin, dont les bureaux se trouvent à rue Albert Raty 112 à 5550 Vresse-sur-Semois (uniquement le matin).

A VRESSE-SUR-SEMOIS, le 16 octobre 2024.

Le Directeur général,

Sylvain BOSSART.



Le Bourgmestre,

Arnaud ALLARD.